



CHSCT-SD de l'Aude
26 novembre 2020

Déclaration de la FSU 11

Depuis le début de l'épidémie la FSU n'a eu de cesse que d'alerter à tous les niveaux pour dire que tout n'était pas prêt. L'impréparation s'est malheureusement vérifiée. La FSU avait réclamé des investissements massifs au niveau matériel et humain pour pouvoir affronter, du point de vue sanitaire et du point de vue pédagogique, une seconde vague prévisible.

Ce qui s'est passé au début du mois de novembre a profondément marqué les personnels tant dans le 1^{er} degré que dans le 2nd degré. Le ministère a une fois de plus demandé aux personnels qui sont sur le terrain d'appliquer un énième protocole au retour des vacances sans leur donner le temps, ni les moyens de le faire correctement. Mais là où l'indignité s'est ajoutée à l'incurie, c'est autour de l'hommage à Samuel Paty, pour lequel le ministre a balayé les demandes des organisations syndicales en annulant au dernier moment le temps de préparation nécessaire à cet hommage et à l'organisation d'un véritable temps pédagogique. Et que dire enfin de la décision révoltante de considérer comme grévistes des professeurs qui ont préparé l'hommage comme c'était initialement prévu avant de travailler avec leurs élèves ?

La défiance envers le ministre Blanquer n'a jamais été aussi grande et la lassitude se mue de plus en plus en colère, puisqu'en plus des ordres et contre-ordres devenus habituels, s'ajoutent le scandale du syndicat « Avenir lycéen » et les annonces de revalorisation qui sont bien loin des attentes en la matière.

Concernant les protocoles à appliquer, les personnels sont mis dans des situations impossibles en devant appliquer un protocole exigeant avec des moyens très limités. Dans les lycées, le ministre a cédé sur la mise en place de demi-groupes suite à des mouvements de grève, mais ailleurs, la distanciation s'applique « autant que possible. » Il en est de même pour l'aération, sur laquelle les prescriptions sont très légères compte tenu du risque aérosol, qui est parfois difficile compte tenu de l'état du bâti scolaire. Dans les lycées et surtout dans les collèges, les vies scolaires sont mises à rude épreuve : les tâches de surveillance augmentent avec des personnels souvent moins nombreux. Les incohérences de notre institution mettent les personnels en porte-à-faux avec les parents, c'est particulièrement le cas dans les écoles, où certains personnels font face à des pressions inacceptables et même à des menaces. Au-delà du risque sanitaire, les risques psychosociaux auxquels sont soumis nos collègues sont importants, sans que l'employeur ne semble en prendre la mesure.

Dans ces circonstances, les CHSCT devraient pouvoir jouer un rôle d'alerte et de prévention irremplaçable. Malheureusement, dans l'Aude, les membres ne reçoivent aucune information, aucun document ni aucune réponse aux alertes. Nos demandes ont été régulières à ce sujet mais elles restent sans effet. Le délai introduit dans la communication des fiches SST aux membres contribue à ce manque d'information. Cette mise à l'écart des membres du CHSCT et plus généralement des représentantes et des représentants du personnel nourrit le sentiment que l'institution ne respecte pas les personnels. Nous pensons au contraire qu'un CHSCT qui fonctionne sans entrave concourt à la protection des personnels et au bon fonctionnement du service public.